A man with a beard and sunglasses, wearing a blue and white striped t-shirt, carries a young girl on his shoulders. The girl is wearing a yellow shirt, denim overalls, and a headband with goggles. She has her right arm raised in a fist. The background is a clear blue sky with several colorful geometric shapes (triangles) in shades of red, blue, and green. The text 'GUIDE PRATIQUE À L'ATTENTION DES PARENTS' is overlaid on the right side of the image.

**GUIDE
PRATIQUE
À L'ATTENTION
DES PARENTS**

PROGRAMMES



P'tits campeurs

Animation

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| MISSION ET PHILOSOPHIE..... | 3 |
| ENCADREMENT ET SÉCURITÉ..... | 4 |
| FONCTIONNEMENT ET INFORMATIONS GÉNÉRALES..... | 9 |
| QUESTIONS FRÉQUENTES..... | 11 |
| POSSIBILITÉ D'ÉCHANGER AVEC UN MEMBRE DE L'ÉQUIPE..... | 13 |

MISSION ET PHILOSOPHIE



MISSION

Offrir à la clientèle 5 à 12 ans une programmation variée de camps de jour et de loisirs estivaux se déroulant dans un environnement stimulant, sécuritaire et de qualité, le tout assuré par une équipe dynamique, professionnelle et qualifiée.

PHILOSOPHIE

LE PLAISIR AVANT TOUT

Déterminée à accueillir de jeunes participants en période estivale, la Ville tient à mettre l'accent sur le jeu, le divertissement et le plaisir.

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE L'INDIVIDU

Autant pour ses participants que pour ses employés, la Ville s'engage à contribuer au développement global de chacun d'eux. Par son offre d'activités, elle vise à développer l'autonomie, l'estime de soi et l'adoption de saines habitudes de vie. Elle tend également à permettre à ses jeunes de s'impliquer au sein d'une vie de groupe et de faire de nouveaux apprentissages.

NOUS SOMMES UN SERVICE DE CAMPS DE JOUR

Vu l'importante responsabilité qui incombe aux animateurs de camps de jour, chaque membre du personnel est formé, préparé et accompagné de façon responsable tout au long de la saison d'animation. Il importe de mentionner que ces animateurs sont de jeunes adultes consciencieux qui vivent pour la plupart une première expérience de travail significative. C'est donc avec le plus grand sérieux et au meilleur de leur capacité qu'ils veilleront à la sécurité, au bien-être et au plaisir de vos enfants.

Il convient de rappeler la nature du service que nous offrons de sorte que vos attentes et nos objectifs se rejoignent.

ENCADREMENT ET SÉCURITÉ



La Ville de Boucherville se conforme aux exigences du Cadre de référence pour les camps de jour municipaux. Pour connaître les détails de cette conformité, nous vous invitons à consulter notre page *Camps de jour*.

FORMATION DES MONITEURS

Pour 2021, une formation spécifique au contexte de la Covid-19 sera ajouté au programme.



FORMATION NATIONALE EN ANIMATION

Tout le personnel d'animation détient un Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur (DAFA).

La certification DAFA comporte une formation théorique de plus de 30 heures ainsi qu'un stage pratique de 35 heures et est reconnue par le Conseil québécois du loisir et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Cette formation aborde les différents aspects du travail de l'animateur, dont les suivants :

- ▶ Techniques d'animation;
- ▶ Dynamique de groupe;
- ▶ Rôles et responsabilités de l'animateur;
- ▶ Psychologie de l'enfant;
- ▶ Jeux et thématiques.

FORMATION EN SECOURISME

Tout le personnel détient également la certification en secourisme en milieu de camp.

Cette formation de 8 heures aborde les sujets suivants :

- ▶ Plan général d'intervention en situation d'urgence;
- ▶ Perte de conscience;
- ▶ Premiers soins (plaies diverses, brûlure, morsure, piqûre, entorse et fracture, empoisonnement, troubles liés au chaud ou au froid, etc.);
- ▶ Troubles de santé divers (asthme, hyperventilation, épilepsie, allergies, diabète, etc.);
- ▶ Désobstruction des voies respiratoires et réanimation cardiorespiratoire (RCR) chez l'enfant;
- ▶ Utilisation du défibrillateur externe automatisé (DEA).

Offerte par une entreprise spécialisée dans la formation de premiers soins de qualité, cette certification est valide pour trois ans et doit obligatoirement être renouvelée une fois venue à échéance. Si un employé détient une certification valide, il doit tout de même participer chaque année à une séance de rafraîchissement de trois heures, donnée par les sauveteurs de la Ville de Boucherville.

LE RATIO MONITEUR/ENFANTS

Nous respectons le ratio d'encadrement moniteur/enfants proposé par le *Cadre de référence pour les camps de jour municipaux* :

POUR 2022

- ▶ 5-6 ans : 1/10
- ▶ 7-8 ans : 1/13
- ▶ 9-12 ans : 1/15

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Aux formations de base s'ajoutent des formations complémentaires :

1. Encadrement et sécurité

- ▶ Encadrement au quotidien;
- ▶ Situations à risques : comment les repérer et les éviter;
- ▶ Sécurité lors d'un déplacement;
- ▶ Procédures et politiques observées par le camp;
- ▶ Mesures d'urgence.

2. Animation et enrichissement

Déclinée sous une forme plus ludique, cette formation d'animation et d'enrichissement sert d'échauffement avant le début de la saison. Elle permet aux moniteurs d'échanger des jeux, des chansons et différentes techniques qui ont fait leurs preuves auprès des enfants. De plus, elle consolide l'esprit d'équipe et la collaboration entre les membres du personnel d'animation. Elle les prépare à être au meilleur de leur forme pour accueillir les enfants.

3. Formation de programme

Cette formation permet à chaque équipe d'animation (P'tits campeurs, Animation, Intégration et Service de garde) d'aborder les particularités de leur programme respectif. Elle permet également au chef d'équipe de s'assurer que chacun de ses moniteurs est fin prêt pour amorcer la saison.

Finalement, ce sont près de 40 heures qui sont consacrées à la formation et à la planification avant le tout premier jour d'animation !



VISITE À LA PISCINE

Les groupes se rendront à la piscine extérieure du Centre aquatique Laurie-Eve-Cormier à pied.

POUR UNE VISITE AGRÉABLE ET SÉCURITAIRE À LA PISCINE

Si votre enfant est âgé de 7 ans et plus et ne sait pas nager ou qu'il a besoin d'une veste de flottaison, veuillez le signaler sur la fiche santé et au responsable à l'accueil.

Pour éviter qu'il y ait trop d'enfants en même temps à la piscine, un horaire est établi en début d'été. Celui-ci peut toutefois être modifié selon la météo.

FICHE SANTÉ

Il est impossible d'inscrire un enfant tant que sa fiche santé n'a pas été remplie.

COMMENT PROCÉDER :

Sur notre page *Camps de jour*, en cliquant sur le lien « Fiche santé ».

Nouvelle inscription = Nouvelle fiche santé

Même si, plus tôt dans l'année, vous avez déjà rempli une fiche santé (par exemple pour les activités de la Relâche), vous devez en remplir une à nouveau.

Une fois remplie, la fiche nous est automatiquement transmise. Pour tout changement, veuillez communiquer avec nous. **Ne retournez pas voir une fiche déjà remplie, sinon vous devrez recommencer la démarche.**

COVID-19

Si votre enfant présente des signes de symptômes de COVID-19, gardez-le à la maison. Si ces symptômes se présentent sur le site du camp, il sera mis en isolement et vous devrez venir le chercher immédiatement.

PRISE D'UN MÉDICAMENT

Si votre enfant doit prendre un médicament de façon régulière, durant les heures d'ouverture des camps, vous devez remplir le formulaire se trouvant sur la page *Camps de jour* et nous l'envoyer par courriel au animationestivale@boucherville.ca.

Mentionnez-le également au responsable à l'accueil à votre arrivée au camp.

Si en cours d'été, votre enfant doit prendre un médicament de façon ponctuelle, vous devez remplir le formulaire se trouvant sur la page *Camps de jour*, l'imprimer et le remettre au responsable à l'accueil dès votre arrivée au camp.

À noter que notre personnel n'est pas autorisé à conserver ni à administrer de médicament (à l'exception de l'épinéphrine en cas d'urgence); il ne peut qu'en assurer la prise.

Pour des mesures de sécurité, nous vous demandons de laisser à votre enfant uniquement la dose quotidienne.

ÉPINÉPHRINE ET AUTO-INJECTEUR

Si vous indiquez sur la fiche santé de votre enfant que ce dernier a un auto-injecteur en cas de réaction allergique, il doit obligatoirement le porter sur lui, et ce, en tout temps.

C'est le moyen le plus sûr de permettre à tout intervenant d'avoir accès rapidement au médicament en cas d'urgence.

Pour ne pas obliger votre enfant à traîner son sac à dos, nous vous recommandons fortement le port d'un étui portatif.

PROCÉDURE D'INTERVENTION

CONNAISSEZ-VOUS « PREG » ?

L'Animation estivale est heureuse d'avoir adopté dans son équipe le jeune « PREG » !

Vous pourrez sans doute le croiser cet été, car il adore venir rencontrer les jeunes et déambuler sur les différents sites des camps.

Aux camps, tout le monde – petit ou grand – se doit d'adopter l'attitude « PREG ».

Une série de mesures est mise en place dans le cas où un geste, une parole ou une attitude s'éloignerait de cette philosophie.

Si le comportement d'un enfant demeure inadéquat malgré plusieurs interventions et rencontres de suivi entre les différents intervenants et les parents, ce dernier pourrait être suspendu ou expulsé du camp pour le reste de l'été. Son parent serait alors remboursé.

Si la sécurité ou l'intégrité d'un enfant venaient à être menacées, l'expulsion pourrait être immédiate et irrévocable.

COVID-19

Tout sera mis en place pour veiller à la sécurité des enfants et le moniteur veillera à faire respecter les règles.

SUIVI AUPRÈS DES PARENTS

Aucun rapport individuel ne sera fourni pour votre enfant. Nous communiquerons avec vous uniquement si un problème important survient au cours de la journée ou si nous jugeons qu'une situation nécessite un suivi à la maison.

POLITIQUE DE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE

Par cette politique, des moyens de contrôle et des procédures applicables au moment de la sélection et de l'embauche des moniteurs ont été établis. Des activités de formation et de transmission d'informations ont également été organisées pour l'ensemble des employés.

Nous sommes « 100 % intervention »

Cela signifie qu'une intervention sera faite aussitôt qu'une parole ou qu'un geste intimidant ou violent sera observé. Ces interventions s'adressent autant aux enfants, à l'équipe d'animation-coordination qu'aux parents !

Si votre enfant vous dit qu'il est victime d'intimidation ou de comportement déplaisant à son égard, n'hésitez pas à nous le signaler dès que possible pour qu'ensemble nous agissions rapidement.



Son nom rappelle
notre philosophie :

Participation

Respect

Écoute

Gentillesse



POLITIQUE DE PROMOTION DE SAINES HABITUDES DE VIE

Cette politique se veut un outil de référence pour l'ensemble du personnel quant aux moyens choisis pour contribuer à la promotion et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Voici des moyens concrets utilisés par les moniteurs pour encourager les jeunes à adopter de saines habitudes de vie :

ACTIVITÉ PHYSIQUE

- ▶ Offrir une variété d'activités physiques ou sportives à raison d'au moins 60 minutes par jour;
- ▶ Encourager les déplacements actifs tels que la marche et le vélo;
- ▶ Exiger l'utilisation des escaliers plutôt que l'ascenseur;
- ▶ Jouer à l'extérieur le plus souvent possible.

ALIMENTATION


- ▶ Exiger des moniteurs qu'ils aient un lunch composé d'aliments santé afin de montrer l'exemple;
- ▶ Prévoir quotidiennement une période d'arrêt des activités d'au moins 30 minutes pour bien prendre le temps de manger;
- ▶ Privilégier des aliments santé lors d'activités spéciales ou en guise de récompense.

HYGIÈNE ET HABITUDES COMPLÉMENTAIRES

- ▶ Se laver les mains avant les repas et après un passage aux toilettes;
- ▶ S'hydrater de façon régulière;
- ▶ Encourager le port du chapeau ou de la casquette à l'extérieur;
- ▶ Procéder à une application régulière de crème solaire.

RESPONSABILITÉ DE LA VILLE

Lorsque votre enfant participe à une activité, la Ville ne peut aucunement être tenue responsable des incidents ou accidents pouvant survenir à moins qu'il y ait faute ou négligence de la part de la Ville ou de ses employés.



FONCTIONNEMENT ET INFORMATIONS GÉNÉRALES

HORAIRE

La journée d'activité régulière débute à 9 h et se termine à 16 h.

AUX CAMPS, IL Y A DE L'ACTION DÈS 9 H!

Déplacement à pied vers un autre site d'activité, etc. Si votre enfant arrive plus tard, vous devrez aller le reconduire vous-même à son groupe.

SERVICE DE GARDE

Les périodes de garde du matin et de l'après-midi font partie intégrante d'une journée aux camps de jour. Nous avons mis sur pied une équipe de moniteurs spécialement formés pour vous offrir, jour après jour, un service sécuritaire, structuré et des plus divertissants.

Horaire : 7 h à 9 h et 16 h à 18 h

L'ACCÈS AU SERVICE DE GARDE EST GRATUIT.

Afin de bien planifier les périodes de service de garde, nous communiquerons avec vous pour connaître vos habitudes d'utilisation. Il sera important de les respecter.

SITES PRINCIPAUX

| LIEUX | | GROUPES D'ÂGE | | | |
|----------|---|---|---------|---------|----------|
| NOUVEAUX | 1 | École Paul-VI, 666, rue Le Laboureur Semaines 1 à 7 | 5-6 ans | 7-8 ans | 9-12 ans |
| | 2 | École Louis-Hippolyte-Lafontaine, 795, rue Benjamin-Loiseau Semaines 1 à 7 | 5-6 ans | 7-8 ans | 9-12 ans |
| | 3 | Centre multifonctionnel Francine-Gadbois, 1075, rue Lionel-Daunais Semaines 1 à 8 | 5-6 ans | 7-8 ans | |
| | 4 | Centre des glaces Gilles-Chabot, 565, boulevard de Mortagne Semaines 1 à 8 | | | 9-12 ans |
| | 5 | Centre communautaire Saint-Louis, 220, rue Claude-Dauzat Semaine 8 | 5-6 ans | 7-8 ans | 9-12 ans |
| | 6 | Paroisse Saint-Sébastien, 780, rue Pierre-Viger Semaine 8 | 5-6 ans | 7-8 ans | 9-12 ans |

ARRIVÉES ET DÉPARTS

Il est primordial pour la sécurité de votre enfant que son arrivée et son départ, ou son absence, soient signalés.

Notre responsabilité débute et se termine à ces moments précis.

Les consignes concernant les arrivées et les départs vous seront acheminées par courriel chaque semaine. De plus, vous recevrez, dans la journée du jeudi ou du vendredi, le laissez-passer nécessaire pour l'arrivée et le départ de votre enfant.

QUOI APPORTER DANS SON SAC À DOS ?

- ▶ Un chapeau ou une casquette;
- ▶ Un maillot de bain et une serviette;
- ▶ Une bouteille d'eau réutilisable;
- ▶ De la crème solaire;
- ▶ Un lunch, des collations de bonne valeur nutritive,
- ▶ Un coffre de bricolage (crayons de couleur, colle, ciseau).

OBJETS PERDUS, OBJETS RETROUVÉS !

Il est important de bien identifier tous les articles appartenant à votre enfant.

Lorsqu'un article est trouvé, il est remis au responsable à l'accueil en vue de vous le remettre à la fin de la journée ou de vous appeler, si le séjour de votre enfant est terminé.

Si l'article n'est pas bien identifié, il se retrouvera parmi les objets « perdus » durant deux semaines seulement.

Semaine 1 : L'article est exposé là où les enfants et les parents pourront le voir.

Semaine 2 : L'article est conservé dans un sac, à la table d'accueil, afin de libérer l'espace pour les nouveaux objets.

Semaine 3 : L'article non réclamé est remis à une œuvre de bienfaisance. IL SERA ALORS IMPOSSIBLE DE LE RÉCUPÉRER.

Dans le cadre de l'Animation estivale, on joue, on court, on bricole... Il est donc possible que les vêtements de vos enfants se salissent, se perdent ou se détériorent. Pensez à les vêtir en conséquence !



QUESTIONS FRÉQUENTES

QUELLE EST LA DATE LIMITE POUR INSCRIRE UN PARTICIPANT ?

Jusqu'au mercredi précédant le début de l'activité.

LE CAMP QUE DÉSIRAIT MON ENFANT EST COMPLET. PUIS-JE LAISSER SON NOM SUR UNE LISTE D'ATTENTE ?

Oui, cela est désormais possible !

Le tout se fait directement en ligne, lors de votre inscription.

Prenez note que vous serez contacté seulement si une place se libère et que vous êtes la prochaine personne sur la liste.



QUELLE EST LA DATE LIMITE POUR ANNULER ET SE FAIRE REMBOURSER UNE INSCRIPTION ?

15 jours et plus avant le début de l'activité :
La demande sera alors acceptée sans restriction.

Moins de 15 jours avant ou après le début de l'activité :

Seule une demande de remboursement sera considérée pour des raisons de force majeure : décès, blessure, accident, incendie, etc. Elle devra être accompagnée d'une preuve à l'appui. Si elle survient après le début de l'activité, le remboursement sera calculé au prorata des activités écoulées et aucun remboursement ne sera traité si plus de 50 % de l'activité s'est écoulé.

Y A-T-IL TOUJOURS DES FRAIS ?

Oui. Dans tous les cas, il y a des frais de 15 % qui sont applicables pour **chaque activité** annulée.

MON ENFANT PEUT-IL ÊTRE DANS LE MÊME GROUPE QUE SON AMI ?

Il est possible de faire une demande pour que deux amis inscrits au même camp soient placés dans le même groupe. Nous tâcherons de répondre à votre demande lorsque possible.

Faire une demande par courriel à animationestivale@boucherville.ca.

Délai : Jusqu'au mercredi précédant le début de l'activité.

JE VIENS CHERCHER MON ENFANT PLUS TÔT AUJOURD'HUI. COMMENT LE TROUVER RAPIDEMENT ?

Communiquez avec le chef d'équipe du programme, voir les coordonnées des responsables à la page 13 ou sur les affiches à l'extérieur des sites d'animation.

COMMENT SAVOIR CE QUE MON ENFANT FERA DURANT LA JOURNÉE ?

La planification hebdomadaire se compose à la fois d'activités spéciales, souvent prévues au calendrier avant même le début de l'été et d'activités planifiées la semaine précédente, par chacun des moniteurs, en fonction de leurs préférences et style d'animation. Cette planification demeure flexible, puisqu'elle doit s'adapter au groupe de participants, à leur dynamique, à leurs intérêts, ainsi qu'aux aléas de la météo.

Il est donc difficile de vous dire avec précision ce que votre enfant fera durant la journée, mis à part d'avoir du plaisir !

À noter que bien que la planification soit variable selon le moniteur, il est de la responsabilité du chef d'équipe de s'assurer que toute planification soit structurée, préparée et construite de manière à offrir des activités de nature variée (sportive, artistique, éducative, ludique, etc.). L'objectif est que tous les participants y trouvent leur compte, s'amuse et repartent avec des souvenirs à raconter.

DOIS-JE APPLIQUER DE LA CRÈME SOLAIRE À MON ENFANT AVANT DE VENIR AU CAMP DE JOUR ?

Oui, cela facilitera le début de la journée.

POSSIBILITÉ D'ÉCHANGER AVEC UN MEMBRE DE L'ÉQUIPE



LES RESPONSABLES À L'ACCUEIL

De 7 h à 9 h 30 et de 15 h 30 à 18 h, vous pouvez toujours compter sur la présence des responsables à l'accueil. Ils seront à leur table, à l'entrée du Centre multifonctionnel Francine-Gadbois, de l'école primaire Paul VI, de l'école primaire Louis-H Lafontaine et du Centre des glaces Gilles-Chabot. Ils se feront un plaisir de répondre à vos questions ou de transmettre une information que vous souhaitez faire parvenir à un membre de l'équipe d'animation.

Leur travail consiste à s'assurer que vous receviez un accueil de qualité lors de votre passage au camp. N'hésitez surtout pas à leur parler, ils sont là pour vous !

LE MONITEUR DE VOTRE ENFANT

Il vous suffit de prendre rendez-vous avec le responsable à l'accueil. Il vous indiquera, selon l'horaire du moniteur, le meilleur moment pour que celui-ci soit en mesure de vous appeler.

LE CHEF D'ÉQUIPE D'UN PROGRAMME

Les chefs d'équipe sont très souvent sur le terrain avec les moniteurs ou en déplacement entre les différents sites. N'hésitez pas à leur laisser un message dans leur boîte vocale et ils vous rappelleront dès qu'ils seront disponibles.

ADRESSE COURRIEL

animationestivale@boucherville.ca

L'ÉQUIPE DE COORDINATION

Si vous avez des questions ou commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Centre multifonctionnel – Boréal : 514 703-0356
Centre des glaces Gilles-Chabot – Chaloupe : 514 603-0664
Paul VI – Antidote : 514 914-0238
Louis-H Lafontaine – Gazou : 438 824-3241
Adjoint à la programmation – Aki : 438 863-4612

** Notez qu'il est seulement possible de les joindre à partir du début des camps et à l'intérieur des heures de travail.*

LE RESPONSABLE À L'ADMINISTRATION

Pour nous souligner une **absence**, un **départ hâtif en cours de journée** ou une **modification de la fiche santé** :

Communiquez au **450 449-8100, poste 8006**, et laissez un message clair contenant les renseignements suivants :

- ▶ Nom et prénom de l'enfant;
- ▶ Groupe d'âge;
- ▶ Motif de votre appel;
- ▶ Vos coordonnées.

Les messages sont pris tous les matins et l'information est acheminée au responsable concerné.

LA RESPONSABLE À LA VILLE

Geneviève Côté
Coordonnatrice vie communautaire

450 449-8100, poste 8997
genevieve.cote@boucherville.ca

